



Séance ordinaire du 10 juillet 2023 – 20 h 00

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire et lecture et adoption de l'ordre du jour;
 2. Dépôt du Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska pour l'année 2022;
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023;
 4. Présentation et adoption des comptes;
 5. Modification de la résolution 2021-01-008 concernant le taux de cotisation de la RREMQ pour la directrice générale;
 6. Annulation de la résolution 2023-06-103 concernant les modalités de publication des avis publics de la MRC de Kamouraska;
 7. Annulation des résolutions 2023-06-120 et 2023-06-121 concernant le projet de règlement 259-2023;
 8. Modification de la résolution 2023-06-122 en corrigeant le numéro du règlement d'emprunt;
 9. Annulation de la résolution 2023-06-117 concernant l'embauche de l'agent de développement;
 10. Résolution pour autoriser la directrice générale à assister au colloque de zone annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ);
 11. Résolution pour autoriser la directrice générale à assister à un webinaire de l'ADMQ dont la formation porte sur : « Naviguer dans le labyrinthe des lois et des règlements entourant le domaine municipal »;
 12. Résolution d'appui à TRANS-APTE inc. dans sa demande de financement offert par le programme fédéral : Fons pour les solutions de transport en commun en milieu rural;
 13. Résolution pour mandater le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska tout document relatif à l'achat d'une maison unimodulaire usinée et préfabriquée d'une dimension de 16' X 36' pour remplacer le local intergénérationnel incendié en mai 2022 ;
 14. Offre de commandite pour le Journal Le Trait d'Union;
 15. Varia;
-

Informations diverses :

16. Voirie / Matières résiduelles :

|

Administration et développement :

Comité d'embellissement / Mycologie :

Sécurité publique / incendie / changements climatiques :

Bibliothèque et communications :

Comité des loisirs / Art et culture :

17. Période de questions;

18. Fermeture de la séance ordinaire.
